

Monastere à cet Ordre, dans la Capitale du monde Chrétien; & elle y a réüssi après bien des contretens.

Alors elle demanda trois Religieuses Annonciades de Genes, lesquelles entrerent en qualité de Fondatrices: Car la Fondatrice véritable ne voulut jamais accepter ce nom. Contente d'être la dernière dans sa propre Maison, elle demanda à genoux la faveur d'y être reçüe; elle y fit son Noviciat à l'âge de 73. ans, sous le nom de *Sœur Marie Victoire*; nom qu'avoit porté la Fondatrice des Annonciades à Genes: Cet Ordre qui s'est depuis répandu non seulement en Italie, mais en France, en Flandre & en Allemagne, est extrêmement austère: Il fut institué en 1603. par D. Victoire Fornari, qui fut secondée par cinq ou six Dames d'une grande condition, avec lesquelles elle s'établit à Genes. D. Camille dont nous parlons, & qui fut la seconde Fondatrice, voulut que dans son Monastere de Rome on n'admît que des filles de qualité. Sa vûë étoit d'ôter aux Demoiselles appelées à la Religion un prétexte, qu'une certaine délicatesse d'honneur fournit quelquefois pour se dispenser de suivre un genre de vie, qui les confond avec des personnes d'une naissance inferieure.

Après six mois de Noviciat elle fit sa profession par l'ordre du Pape Innocent XI; car il falut faire violence à son humilité, pour qu'elle acceptât la dispense du tems ordinaire. Au bout d'un an & quelques mois, on la contraignit d'être Prieure, & ensuite Maîtresse des Novices. Elle s'acquitta de ces deux emplois avec la prudence & la droiture de sens, qui faisoient le fonds de son caractère. Cependant elle gouverna beaucoup plus encore par son éminente sainteté que par tous ses talens naturels, jusqu'au 14. de Mars de l'année 1685. qu'elle mourut